

INTERVENTIONS DES FONCTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT CANADIEN
EN FAVEUR DE M. BALKAR SINGH

Le haut-commissariat du Canada à New Delhi entretient des contacts réguliers avec les hauts fonctionnaires indiens concernant M. Balkar Singh. Les fonctionnaires canadiens communiquent en outre régulièrement avec des parents de M. Singh en Inde et s'entretiennent souvent avec son avocat. De plus, des officiels à Ottawa ont soulevé le cas à plusieurs reprises auprès du haut-commissaire de l'Inde et ont communiqué de nombreuses fois avec la famille de M. Singh ici au Canada.

Voici la liste des interventions officielles concernant le cas de M. Singh qui ont été faites auprès de hauts fonctionnaires indiens tant au Canada qu'en Inde. Ces interventions ne comprennent pas les nombreux appels téléphoniques adressés aux autorités indiennes en faveur de M. Singh.

- | | |
|-------------------------------|---|
| 8 novembre 1987 | Le haut-commissariat du Canada (HCC) demande des détails sur l'arrestation de M. Singh au ministère indien des Affaires extérieures (MIAE). |
| 10 novembre 1987 | Des fonctionnaires du haut-commissariat s'entretiennent du cas avec des hauts fonctionnaires du MIAE. |
| 13 novembre 1987 | Discussions avec le MIAE. |
| 19 novembre 1987 | Demande officielle d'accès consulaire envoyée au MIAE. |
| 20 novembre 1987 | Suite donnée à la demande officielle auprès du MIAE. |
| 24 novembre 1987 | Le MIAE confirme que l'accès consulaire sera accordé. |
| 26 novembre 1987 | Des officiels canadiens, accompagnés d'un médecin, se rendent voir M. Balkar Singh. |
| 27 novembre 1987 | Protestation officielle auprès du MIAE contre le mauvais traitement infligé à M. Balkar Singh. Une promesse d'enquête est donnée. |
| 1 ^{er} décembre 1987 | Le cas est soulevé auprès du directeur général de la police du Pendjab ainsi qu'avec le gouverneur Ray du Pendjab. |